



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

lutte contre le racisme

Question écrite n° 71106

Texte de la question

M. Claude Goasguen appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur les statistiques relatives aux violences antisémites en 2001 en France. En effet, les chiffres fournis par le ministère de l'intérieur faisant état d'une baisse de ces violences ne correspondent pas aux résultats plus inquiétants énoncés par le Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF). Aussi il souhaiterait connaître les critères utilisés par son ministère pour rassembler ces chiffres et en exciper une baisse des violences antisémites. En effet, la communauté juive de notre pays s'inquiète des conséquences des tragiques événements du Proche-Orient sur sa vie quotidienne, la mise en évidence d'une baisse des violences antisémites risquant de raviver les querelles intercommunautaires et de minimiser l'inquiétude légitime d'une population victime d'agressions réelles dans le passé. Par ailleurs, il lui demande s'il n'est pas temps de mettre en place un organisme véritablement indépendant, chargé de mesurer les évolutions des violences antisémites, en particulier, et les évolutions de l'insécurité en France, en général. De telles entités existent déjà chez nos voisins européens. La création d'un tel organisme par appel d'offres serait enfin une preuve d'une véritable volonté politique de lutter contre la violence sous toutes ses formes. Ainsi, le ministre ne pourrait plus être suspectée de manquer d'objectivité et assurerait la fiabilité de ses chiffres.

Données clés

Auteur : [M. Claude Goasguen](#)

Circonscription : Paris (14^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 71106

Rubrique : Droits de l'homme et libertés publiques

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 décembre 2001, page 7373